



# Vallées du Haut-Anjou

LES ACTUS DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



[www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)

N°7 FÉVRIER 2021

## GRAND ANGLE

La transition énergétique amplifiée sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou

> page 6



Dispositif OPAH :  
les bénéfices des aides de  
rénovation des logements

> page 5

Le numérique dans vos  
communes

> page 8

Rendez-vous avec...  
un bénévole des  
Hauts-d'Anjou

> page 9

# SOMMAIRE

VALLÉES DU HAUT-ANJOU | N°7

## ACTUALITÉS



> PAGE 4

## GRAND ANGLE



> PAGE 6

## VIE DES COMMUNES



> PAGE 8

## SORTIR



> PAGE 10

## RETOUR SUR...



> PAGE 12

## INFOS PRATIQUES

### SIÈGE SOCIAL |

Place Charles de Gaulle  
49220 Le Lion d'Angers

Tel. **02 41 95 31 74**

contact@valleesduhautanjou.fr  
www.valleesduhautanjou.fr

Facebook @valleesduhautanjou  
Instagram «valleesduhautanjou»

*OUVERTURE*  
du lundi au vendredi  
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

### PÔLES TERRITORIAUX |

**BÉCON-LES-GRANITS**  
10, rue de Cholet

**CHÂTEAUNEUF-SUR-SARTHE**  
(LES HAUTS-D'ANJOU)  
2, rue des Fontaines

Édité par la Communauté de communes  
des Vallées du Haut-Anjou

Directeur de la publication :  
Etienne Glémot, Président

Rédacteur en chef :  
Etienne Glémot, Président

Comité de rédaction :  
Commission communication  
et service communication

Conception et mise en page :  
A4 éditions / 02 41 720 700

Impression :  
Loire Impression (labellisée Imprim'Vert,  
certifiée PEFC et marque EnVol)

Distribution : La Poste - Mediapost  
Dépôt dans les lieux publics : AIDES

Tirage :  
17 000 exemplaires sur papier recyclé

Dépôt légal : ISSN 2650-1856  
Tous droits réservés

*Le bulletin des Vallées du Haut-Anjou est distribué dans toutes les boîtes aux lettres, y compris Stop Pub (3 numéros par an tous les 4 mois). Si toutefois vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler en adressant un e-mail à communication@valleesduhautanjou.fr en indiquant vos nom, prénom et adresse complète.*

## CONTINUER DE FAÇONNER NOTRE AVENIR MALGRÉ LES DIFFICULTÉS

Nous sommes encore loin de connaître tous les impacts de la pandémie sur nos proches, sur les conséquences sociales, économiques, psychologiques et autres. Deux choses sont certaines : la première, nous devons continuer de porter nos projets pour améliorer nos organisations et notre qualité de vie ; la seconde, nous devons comme un seul homme aller nous faire vacciner dès que cela nous est possible.

Sur le premier point, ce bulletin vous présente les actualités des politiques soutenues par votre intercommunalité. Que ce soit autour du numérique ou de la transition énergétique, que ce soit des actions collectives ou individuelles. Vous pouvez être accompagnés dans vos projets. Ce sera alors votre pierre à l'édifice de la COP 21. En complément, les dernières pages vous partagent l'essentiel de l'actualité des communes.

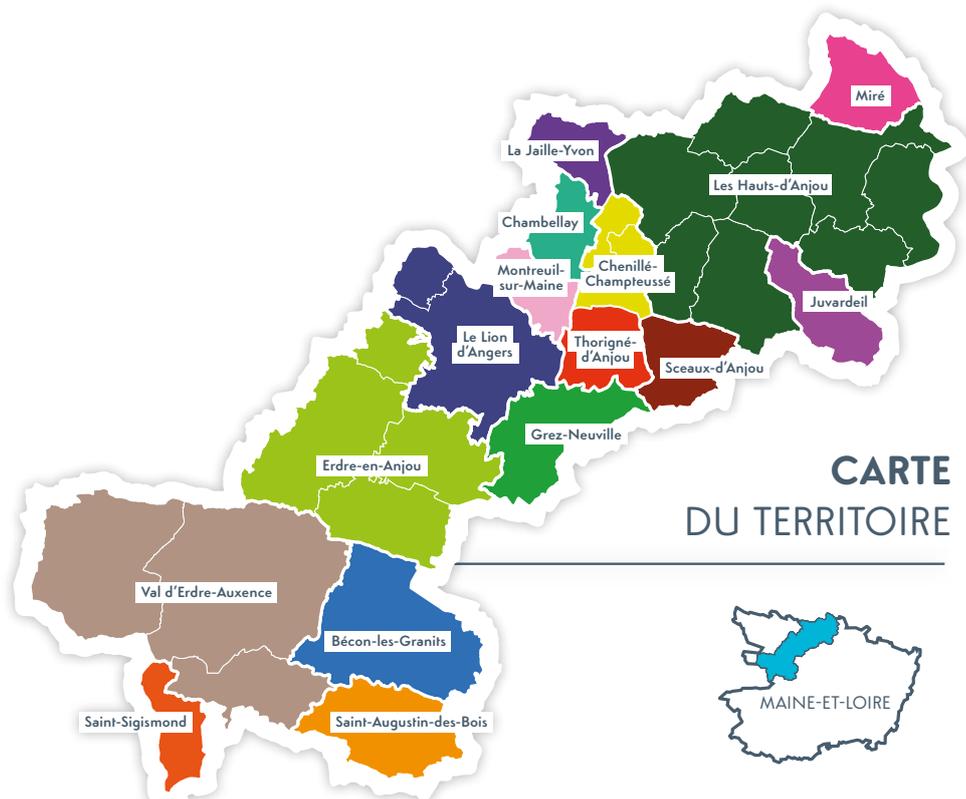
Sur la vaccination, il ne faut pas oublier qu'elle a permis l'éradication de la Poliomyélite du continent africain en 2020. Les chercheurs qui ont donné le meilleur d'eux même pour trouver des vaccins COVID en quelques mois sont des gens comme nous, avec des enfants et des parents. Tout comme les professionnels de santé qui sont chargés des agréments d'utilisation. Nous devons donc participer à la guerre contre cette maladie en empêchant le virus d'utiliser notre corps pour circuler.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous donne rendez-vous cet été en espérant enfin pouvoir retrouver des moments de convivialité !



**Etienne GLÉMOT**

*Président  
de la Communauté  
de communes  
des Vallées du Haut-Anjou*



**CARTE  
DU TERRITOIRE**

**Retrouvez les Vallées  
du Haut-Anjou sur  
les réseaux sociaux**

Pour suivre l'actualité  
et les informations  
pratiques de votre  
intercommunalité,  
rendez-vous sur la page  
Facebook  
**@valleesduhautanjou**  
et le compte Instagram  
**valleesduhautanjou**,  
que vous ayez un  
compte ou non.  
N'hésitez pas à liker  
et à partager !



## I ÉCONOMIE

### Initiative Anjou

Initiative Anjou est le 1<sup>er</sup> Réseau associatif d'accompagnement et de financement pour la création, la reprise et le développement des Entreprises en Maine-et-Loire, s'inscrivant dans le Réseau Initiative France. Il a pour objectif de permettre à chaque entrepreneur de bénéficier d'un accompagnement financier et humain afin d'augmenter ses chances de réussite.

#### Pourquoi solliciter Initiative Anjou ?

- Augmenter votre apport personnel
- Augmenter votre capital ou votre compte courant
- Favoriser l'obtention du prêt bancaire (Effet de levier)

#### Que peut faire Initiative Anjou ?

- Prêt d'honneur à 0 %
- Création : 10 000 € (jusque 40 000 €)
- Reprise : 20 000 € (jusque 100 000 €)
- Accompagnement par un membre du réseau

#### Comment solliciter Initiative Anjou ?

- Rendez-vous avec l'animatrice locale :  
Cécilia MADIOT - Responsable Développement Economique  
02 41 24 10 76 – 07 57 41 45 88  
c.madiot@valleesduhautanjou.fr
- Dossier à compléter en ligne
- Présentation de votre projet devant un comité d'agrément

#### Localement, en 2020, le réseau a accompagné pour près de 40 000 € :

- Création de Carvac : Adeline Beziaud, épicerie vrac ambulante
- Création de Anjou PCP : taille de pierre à Erdre-en-Anjou
- Reprise de Chaussures Céline : Céline Prat à Châteauneuf-sur-Sarthe
- Reprise de la Boucherie Chevaline : Christophe Delarue à Montreuil-sur-Maine
- Création de La Cav' : Mathieu Beaumont à Bécon-les-Granits
- Reprise du Sulky : Peggy Ferron à Erdre en Anjou

## I TOURISME

### Projet voie verte de la Sarthe : lancement des études

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou et la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe ont lancé fin février 2020, via le bureau d'études DCI Environnement et la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, les études et procédures réglementaires préalables à l'aménagement d'une voie verte le long de la Sarthe.

Une étude de faisabilité a été engagée sur 31,5 km, de Morannes-sur-Sarthe-Daumeray à Cheffes/Tiercé. Cette étude

## I AMÉNAGEMENT

### Éligibilité

### au raccordement fibre !

Les communes et la Communauté des Vallées du Haut-Anjou se sont engagées dans la mise à jour complète des adresses des habitants pour rendre possible le raccordement à la fibre optique. Les fournisseurs d'accès à internet demandent une adresse unique, univoque et normée pour procéder à la commercialisation des abonnements. Les enjeux sont multiples : améliorer la rapidité des moyens de secours et l'acheminement des livraisons, permettre de nouveaux services innovant à domicile. A ce jour, 12 communes ont mutualisé le recrutement d'un chargé de missions « Adressage » spécialisé dans les sciences de l'information géographique. Le pré-diagnostic fait état que **24,97 % des adresses sur le territoire sont jugées comme inéligibles**, notamment celles sans numérotation. Des groupes de travail composés d'élus locaux et de techniciens se réuniront régulièrement pour orienter les éventuels changements d'adresses. Les élus des communes de Grez-Neuville, du Lion-d'Angers et de Thorigné-d'Anjou sont déjà à l'œuvre. Les corrections des adresses s'étaleront sur deux ans. « **La mission d'adressage va permettre une amélioration des services et des déplacements pour permettre à tous de bénéficier de l'outil numérique chez soi** » conclut Etienne GLÉMOT, Président.

En chiffres

**10 597** adresses

ont été trouvées lors du pré-diagnostic d'adressage pour le raccordement à la fibre.

**33 000** euros

sont affectés au projet d'adressage

## I HABITAT

### Dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : les bénéficiaires des aides de rénovation des logements

Le dispositif OPAH permet d'accéder à des aides, ouvertes aux propriétaires occupants et bailleurs des logements, pour la rénovation énergétique des logements.

Une habitante du territoire en a bénéficié et a remplacé sa chaudière à fioul par une chaudière à gaz. Elle a également fait procéder à la réalisation de l'isolation intérieure des murs.

#### Les gains de ce type d'opération sont multiples :

- gain énergétique de 40 % ; gain financier : les travaux ont été financés à hauteur de 55 % par des aides, soit 6 823 € sur 12 479 € de travaux ;
- investissement dans la durée : économies sur les factures ;
- gain de confort thermique et confort de vie.

Si vous aussi vous voulez bénéficier de ces aides, contactez Soliha au 07 78 10 60 08.



Ancienne chaudière au fioul



Nouvelle chaudière au gaz



Avant isolation



Après travaux d'isolation

## I SOLIDARITÉ

### Le portage de repas change de visage

Afin de pallier à des difficultés de gestion de repas (temporaire ou permanent) chez les personnes âgées de plus de 60 ans ou des personnes à mobilité réduite, le Centre Intercommunal d'Action Social des Vallées du Haut-Anjou assure la gestion du service de portage de repas à destination de ces personnes sur le territoire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la confection des repas et la livraison sont assurés par un nouveau prestataire : « les Menus Services ». Afin de satisfaire au mieux ses utilisateurs, le service propose un choix de menus à la carte (adaptable aux différents régimes, besoins et envies de chacun) mais également un temps d'écoute et d'attention bienveillante. Il ne s'agit pas d'une livraison ordinaire sur le pas de porte, les agents de livraison sont aussi là pour parler et écouter la personne. Le service possède un véritable rôle de veille sociale.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Nathalie Hardy, coordinatrice du Service « portage de repas » CIAS au 07 71 91 67 25.

## EN BREF

### LEADER 2014-2020 : DERNIÈRE LIGNE DROITE JUIN 2021

En Anjou Bleu, déjà plus d'1 million d'euros sont venus accompagner le consommateur local, la préservation de l'eau, l'itinérance, le patrimoine ou encore la préservation de l'environnement. Les fonds européens peuvent peut-être accompagner votre action : rendez-vous sur [anjoubleu.com](http://anjoubleu.com) rubrique LEADER.

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AMPLIFIÉE

## sur le territoire des Vallées du Haut-Anjou

En chiffres

À L'ÉCHELLE  
DE L'ANJOU BLEU

Production d'énergies  
renouvelables :

**150 GWh**  
(en 2015)

à **378 GWh**  
(2030)

Consommation  
d'énergies :

**1814 GWh**  
(en 2015)

à **1414 GWh**  
(2030)

**Virginie Guichard**

Vice-présidente en charge du Projet  
de territoire, de la Responsabilité  
Sociétale des Organisations,  
de la Transition énergétique  
et des mobilités



### INTERVIEW

« Avec le plan Climat, et sa déclinaison territoriale sur les Vallées du Haut-Anjou, nous commençons à avoir une vision claire des possibilités énergétiques du territoire. La priorité d'intervention doit être la réduction des consommations d'énergies, si nous voulons atteindre une certaine résilience énergétique territoriale concomitante avec les nouvelles productions d'énergies renouvelables. Ces sujets techniques nécessitent de renforcer nos collaborations avec tous les acteurs concernés, de travailler en transversalité dans nos champs de compétences, de structurer nos actions, de s'adosser aux initiatives citoyennes, de prendre le temps de la réflexion politique en ce début de mandat et surtout de continuer à communiquer pour tenir informés les administrés de ce vaste chantier ».

## « Réduire nos consommations et produire nos énergies localement »

Les collectivités sont régies par une superposition de politiques publiques pour engager la transition énergétique localement. Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de l'Anjou Bleu, qui vient d'être mis à la consultation publique, est le réceptacle des objectifs énergétiques nationaux. En attendant l'approbation du PCAET (au 1<sup>er</sup> semestre 2021),

la Communauté de communes anticipe certaines opérations pour s'assurer d'atteindre une production de 32% d'énergies renouvelables (378 GWh) sur une consommation totale réduite de 23% (1414 GWh) en 2030. Les actions du Plan Climat sont multiples pour réduire les consommations des bâtiments et lutter contre la précarité énergétique, soutenir le

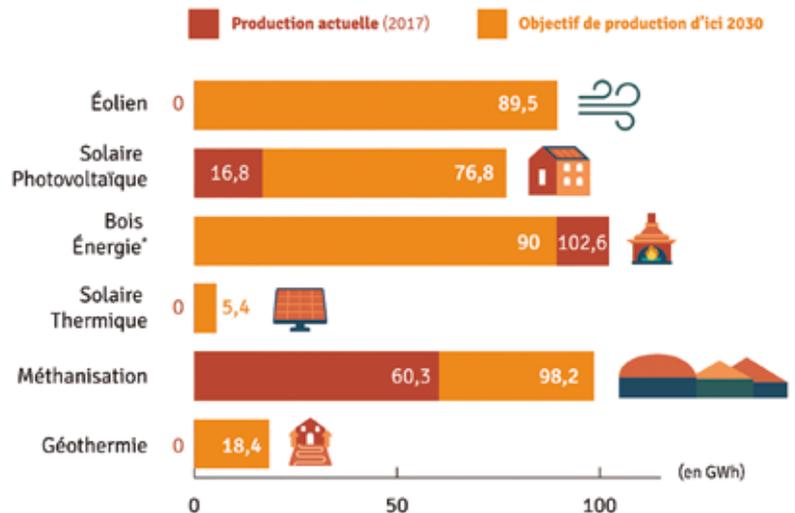
développement et l'expérimentation d'énergies renouvelables territoriales, accompagner les entreprises dans leurs projets de transition énergétique, mobiliser l'ensemble des acteurs pour faire vivre le projet énergétique territorial. La Communauté de communes souhaite **amplifier ces actions filière par filière**. Le Plan Opérationnel pour le Développement du Solaire Photovoltaïque (POSPV 2021-2023), délibéré le 19 novembre dernier, est une première réponse sectorielle (cf. focus) : (1) animations territoriales, (2) aides forfaitaires à l'installation de panneaux photovoltaïques pour les particuliers, (3) déploiement de générateurs solaires sur les bâtiments publics, (4) développement de centrales et ombrières photovoltaïques au sol, (5) participation citoyenne, (6) communication positive. Les prochaines briques de travail concerneront le développement des filières éolienne, de la méthanisation et du bois-énergie avec une attention forte dans l'implication citoyenne, la qualité des projets proposés et l'articulation avec les autres collectivités concernées à l'échelle de l'Anjou Bleu. La collectivité se veut par ailleurs exemplaire en la matière : expérimentation électrique sur la flotte captive des véhicules de la collectivité, achat d'électricité verte et supervision des consommations énergétiques pour les bâtiments communautaires, Challenge Environnemental Energic (à destination des agents, via une application, mêlant défis et explications liés à l'environnement), accompagnement d'un conseiller en énergies partagées, opérations programmées d'amélioration de l'habitat, etc.



## « Une subvention de 390 € pour installer vos panneaux photovoltaïques »

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou propose une aide financière à l'installation de panneaux photovoltaïques pour les particuliers. La CCVHA souhaite atteindre une couverture de 20% des toitures du territoire à l'horizon 2030, soit un rythme de 250 nouvelles installations / an. Ces aides sont complémentaires et cumulables avec toutes les aides existantes en vigueur : tarifs d'achat EDF OA, prime à l'autoconsommation, TVA réduite, aides financières de l'ANAH et de l'OPAH. Les modalités de subventionnement se veulent simples pour faciliter les projets d'installation.

Une subvention forfaitaire de 390 € par logement (non indexée sur la puissance de l'installation photovoltaïque) est ouverte à tous les particuliers propriétaires d'une résidence principale sur le territoire de la CCVHA. Cette subvention est ouverte à tous les systèmes solaires photovoltaïques (ou thermiques) qui contribuent à la production d'énergie renouvelable locale et à l'amélioration de la performance énergétique de l'habitat.



\* La production actuelle de Bois-énergie s'élève à 102,6 GWh et l'objectif de production à horizon 2030 est de 90 GWh. L'un des leviers est de remplacer les installations existantes par des appareils plus efficaces.

Celle-ci est attribuée après envoi du formulaire de demande d'aides et ses annexes, versée dans un délai réglementaire de 30 jours ouvrés à réception de toutes les pièces à fournir obligatoirement, et qui peut être contrôlée et remboursée par le bénéficiaire en cas de manquement à la bonne exécution de l'installation photovoltaïque.

## I LE LION D'ANGERS

### Ouverture d'un nouveau service au Pôle Santé Social

Porté par la Mutualité Sociale Agricole de Maine-et-Loire, en partenariat avec la Communauté de communes, un nouveau service s'est installé au Pôle Santé Social du Lion d'Angers pour vous accompagner dans vos démarches. L'objectif est de rejoindre le réseau France Services par l'obtention du label. Ce service est ouvert depuis le 7 décembre. Vous y trouverez de l'aide pour effectuer vos formalités administratives et utiliser les services en ligne. Vous pourrez également être mis en relation avec un organisme partenaire selon vos besoins : retraite, remboursements de soins, impôts, litige, allocation logement, recherche d'emploi, difficultés financières, etc. Un espace numérique équipé d'ordinateurs en libre-service est également accessible.



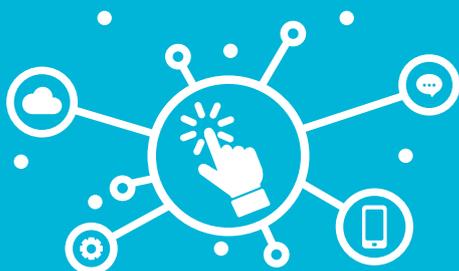
## GROS PLAN SUR...

### Le numérique dans vos communes

**Les Communes et la Communauté de communes ont pour volonté de développer les outils numériques, leur accessibilité et le partage rapide des informations importantes de la vie quotidienne à travers leurs supports de communication.**

#### Du nouveau pour les sites internet

Pour cela, les sites de la Communauté de communes et de certaines communes mutualisées seront totalement réinventés et seront à découvrir à partir d'avril pour certains et courant 2021 pour d'autres. Des services en ligne seront accessibles pour aller rapidement à l'essentiel de vos démarches. Les actualités, les événements ainsi que des cartes interactives du territoire seront proposés, le tout sur des pages relookées, pour obtenir les renseignements recherchés en quelques clics seulement.



#### Les communes sur Facebook

Les pages Facebook sont également devenues des moyens faciles d'informations pour les communes du territoire. En effet, ces dernières sont de plus en plus nombreuses à utiliser ce moyen pour pouvoir être facilement et régulièrement en contact avec leurs habitants. A l'image des communes de Chenillé-Champteussé, de Thorigné-d'Anjou et de Montreuil-sur-Maine, certaines s'y sont même mis récemment. Les pages Facebook permettent de partager des images, des vidéos ou encore des informations pratiques et instantanées. Que ce soit les petites ou les plus grandes communes, celles-ci s'insèrent dans la dynamique des réseaux sociaux comme moyen d'information et de contact. Si vous souhaitez savoir si votre commune a sa page Facebook, vous pouvez directement les rechercher sur Facebook en tapant leur nom ou contacter votre Mairie.

## I LES HAUTS D'ANJOU

### L'avenir des petits commerces, l'exemple de Cherré

Le projet d'ouverture d'un nouveau commerce multiservices à Cherré, souhaité par les habitants et accompagné par l'association « 1 000 cafés » (initiative entrepreneuriale en faveur du lien social et l'activité dans les communes rurales), devrait se concrétiser fin 2021 après études et travaux réalisés par la commune, propriétaire du local commercial et du logement attenant.

Une enquête publique, à laquelle 30 % des Cherréens ont participé, a été préalablement menée en juillet dernier, mettant en avant le besoin de : « dépôt de pain, épicerie et relais colis ».



Au plus fort de la crise sanitaire, ils se sont mobilisés pour venir en aide aux plus fragiles et isolés. A travers une série de portraits, la Communauté de communes souhaite mettre en lumière la grande solidarité observée au sein des communes du territoire, incarnée par des hommes et des femmes engagés. Aujourd'hui, rencontre avec Antoine LE ROUX, Kinésithérapeute, résidant sur les Hauts-d'Anjou, qui n'a pas compté ses heures pour prendre soin des habitants de sa commune, mettant un point d'honneur pour maintenir le lien social.

## INTERVIEW

### Pourquoi avez-vous décidé de vous engager bénévolement ?

Je suis installé depuis 21 ans dans la commune et je me suis investi en tant que bénévole dès mon arrivée. C'est ma vision de l'esprit rural, participer à faire vivre le lien et les contacts humains dans le village, et cela a beaucoup aidé à mon intégration et à celle de ma famille. Je suis très fier de l'évolution du jumelage Champigné-Warmon dont je suis Président puisque cela s'effectue dans un esprit de découverte et de partage avant tout humain.

A la survenue de la crise COVID, j'ai été contraint de mettre en suspens mon activité professionnelle. J'avais du temps à donner, j'ai contacté l'équipe municipale pour proposer mon aide. Je me suis donc rapproché en premier lieu des personnes de mon voisinage, âgées, parfois isolées. Puis, en lien avec l'équipe municipale, je suis venu en aide à d'autres habitants.

## PORTRAITS DE BÉNÉVOLES...

### I Antoine Le Roux



#### Quelle(s) action(s) avez-vous menée sur le terrain ?

J'ai participé au portage de courses à domicile, au maintien du lien social. J'ai également pu participer à la réouverture du marché de plein air de Champigné.

#### Quel(s) public(s) visaient ces actions ?

Il s'agissait de personnes âgées et/ou vulnérables.

#### Quel message souhaiteriez-vous faire passer ?

Il est important d'insister sur la dimension collective de la mobilisation bénévole développée au sein des Hauts d'Anjou et sur la force du réseau préexistant. Des ponts existent entre les associations du territoire : le comité de jumelage, la Main tendue... L'esprit solidaire fait point commun entre tous les bénévoles et c'est cela la richesse de l'engagement.

#### S'ils souhaitent soutenir votre association/structure, comment les lecteurs peuvent-ils s'y prendre ?

Les volontaires peuvent s'adresser au CCAS des Hauts d'Anjou.

## ZOOM SUR

### LES ATELIERS INNOV'NUM

#### Innov'num tout public

Permettre à tous un accès équitable aux clés de compréhension du numérique, telle est la principale mission de l'action Innov'Num tout public qui débutera en mars prochain. Ces ateliers sont organisés par le Centre Intercommunal d'Action Sociale des Vallées du Haut Anjou. Ils auront lieu à Châteauneuf-sur-Sarthe, au Lion d'Angers et au Louroux-Béconnais. Les participants pourront bénéficier d'un accompagnement pédagogique pour appréhender les divers usages du numérique : médias sociaux et démarches en ligne pour faciliter le quotidien. Du matériel sera à disposition mais les participants peuvent venir avec leurs propres outils.

#### Innov'num Senior

Le CIAS poursuit l'action Innov'Num Senior : des ateliers de médiation numérique pédagogiques et adaptés, conçus spécifiquement pour les plus de 60 ans, sur la base de tablettes numériques. « Prise en main de la tablette », « connexion à Internet », « paramétrage des moteurs de recherches », « création et gestion de ma boîte mail », « échanges avec mes proches » seront abordés au cours des 6 sessions. Les ateliers conjugueront découverte, expérimentation et convivialité pour permettre aux seniors d'appréhender les usages avec plus de facilité et de sérénité.

***Pour consulter les dates des sessions et vous inscrire, rendez-vous sur [innovnum.fr](http://innovnum.fr), auprès de votre mairie ou du CIAS des Vallées du Haut-Anjou (02 41 24 10 66). Ces ateliers sont gratuits.***



## REPORT du temps fort « Histoires de libertés » du réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou



En raison du contexte sanitaire et parce que les élus, bénévoles et agents du réseau des bibliothèques des Vallées du Haut-Anjou et de l'Échappée Belle souhaitent que les animations se déroulent dans les meilleures conditions possibles, l'événement culturel « Histoires de libertés » est reporté à l'année prochaine. Initialement, ce dernier devait se dérouler du 22 janvier au 28 avril.

## FÉVRIER

### SAMEDI 23 FÉVRIER

#### Les Hauts d'Anjou

Journée d'informations Jobs d'été par le Point Info Jeunesse  
De 13h à 18h  
| Point Info jeunesse  
de Châteauneuf  
Pour les 16-25 ans  
Conseil, recherche d'emploi,  
législation du travail, aide au CV.

### LUNDI 25 FÉVRIER

#### Erdre-en-Anjou

Journée d'informations Jobs d'été par le Point Info Jeunesse  
De 13h à 18h  
| Service jeunesse,  
allée des sports,  
Vern d'Anjou  
Pour les 16-25 ans  
Conseil, recherche d'emploi,  
législation du travail, aide au CV.

### MARDI 26 FÉVRIER

#### Erdre-en-Anjou

Journée d'informations Jobs d'été par le Point Info Jeunesse  
De 9h à 16h  
| Foyer des jeunes  
de la Pouëze  
Pour les 16-25 ans  
Conseil, recherche d'emploi,  
législation du travail, aide au CV.

## MARS

### MARDI 2 MARS

#### Le Lion D'Angers

Journée d'informations Jobs d'été par le Point Info Jeunesse  
De 13h à 18h  
| Récréajeunes,  
2 rue du Courgeon  
Pour les 16-25 ans  
Conseil, recherche d'emploi,  
législation du travail, aide au CV.

### MERCREDI 3 MARS

#### Thorigné-d'Anjou

Journée d'informations Jobs d'été par le Point Info Jeunesse  
De 13h à 18h  
| Service jeunesse,  
place de l'abbaye  
Pour les 16-25 ans  
Conseil, recherche d'emploi,  
législation du travail, aide au CV.

### VENDREDI 5 MARS

Live Instagram Jobs d'été  
par le Point Info Jeunesse  
| Infos et réponses aux questions  
sur le compte : pijccvha



## Campagne de vaccination COVID-19

Un centre de vaccination est ouvert à Segré-en-Anjou-Bleu afin de permettre la vaccination contre la COVID-19. Ce centre est accessible aux habitants du territoire des Vallées du Haut-Anjou éligibles et concernés par celle-ci. Depuis le 18 janvier, les personnes âgées de 75 ans et plus sont concernées par la vaccination et peuvent prendre rendez-vous au centre pour se faire vacciner. Pour cela, vous pouvez l'effectuer par internet sur le site [www.sante.fr](http://www.sante.fr) ou par téléphone au 02 41 61 21 29.

Pour plus d'informations, consultez le site [www.valleesduhautanjou.fr](http://www.valleesduhautanjou.fr)

Eté 2020

Avec l'acquisition du Parc de la Burelière situé à La Cornuaille (Val d'Erdre-Auxence) et anciennement propriété de la Communauté de communes, Cyril Coudra, signe le succès de l'été avec l'agrandissement de son Parcabout « Dédale des Cimes ». L'occasion d'une escapade aérienne en famille et en toute sécurité à plusieurs mètres du sol sur des filets dans les arbres.



14.10.2020



Inauguration du sentier de la Burelière, La Cornuaille (Val-d'Erdre-Auxence). Le sentier a pour vocation de valoriser et faire découvrir à tous l'environnement par le biais de panneaux explicatifs ainsi que des activités ludiques (boîte à toucher, cônes d'écoute...).

28.10.2020



Plusieurs ateliers sur la thématique babysitting ont été organisés sur le territoire par le Point Information Jeunesse à destination des 16 à 25 ans. Ces ateliers sont l'occasion d'initier au droit du travail, aux accidents domestiques, les besoins en activité des enfants et de réaliser les gestes de puériculture sous le regard de professionnels de la petite enfance et de l'animation (Multi accueil « pom d'api » de Bécon-les-granits, «Le blé en Herbe» de Chateaufort-sur-Sarthe, la micro-crèche «Soleil levant» de Miré).

21.01.2021



Les travaux de la nouvelle école de musique présente sur Chateaufort-sur-Sarthe se terminent. Conçue autour de l'acoustique, elle n'a donc aucun mur parallèle et des matériaux spéciaux et biosourcés ont été utilisés. L'ouverture est prévue à la fin du mois de février.

27.01.2021

**INVITATION & C**

**ÉCHO**

**DES VALLÉES**

En live sur la chaîne youtube : Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou

YouTube

Vallées du Haut-Anjou  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lucie 2000  
CCVHA  
L'Association  
Vallées

**27 JANVIER 2021**  
**08H - 09H30**

**THÈMES ABORDÉS :**

- VOEUX AUX ENTREPRISES
- POLITIQUE ÉCONOMIQUE & GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT 2021 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- LE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TERRITOIRE

CCI Maine-et-Loire | Atlansun

La CCVHA a organisé la première édition de « l'Écho des Vallées », un tout nouveau rendez-vous à destination des entrepreneurs du territoire des Vallées du Haut-Anjou. Pensée comme une table ronde virtuelle, cette convention en live a donné l'occasion au Président Etienne Glémot de présenter ses vœux aux partenaires. Vous pouvez retrouver le replay de l'émission sur la chaîne Youtube de la Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou.